

ADAPTATION DES PRATIQUES VITICOLES AUX NOUVEAUX ENJEUX, DANS UN CONTEXTE D'AOC

Cécile Coulon-Leroy

Christel Renaud-Gentié

Etienne Neethling

Enseignants-Chercheurs





Adaptation /
atténuation
changement
climatique

Attentes des
consommateurs

Nouveaux
ravageurs
et maladies

Mise en œuvre de
pratiques
respectueuses de
l'environnement en
considérant les
aspects sociaux-
économiques

Déroulé de la présentation



**Aller vers des
socio-écosystèmes
viticoles de plus en plus
résilients**



**Diversifier pour être
plus adaptable**

Focus sur :
matériel végétal
mode de conduite

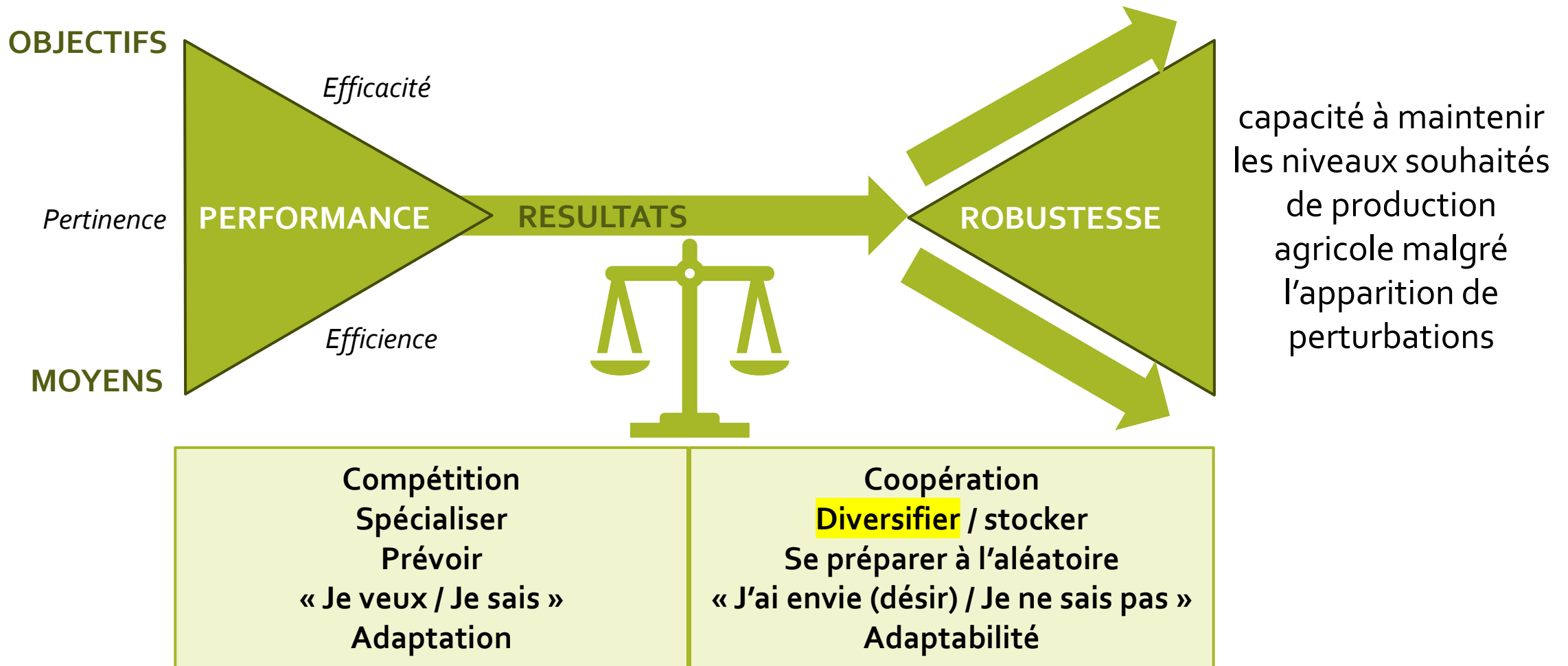


**Evaluer pour évoluer
dans un contexte
d'AOC**

Evaluation (DEI) &
Expérimentations
Un outil : l'ACV

Aller vers des agroécosystèmes viticoles de plus en plus résilients

Un monde de plus en plus fluctuant → il faut réaugmenter les marges de manoeuvre



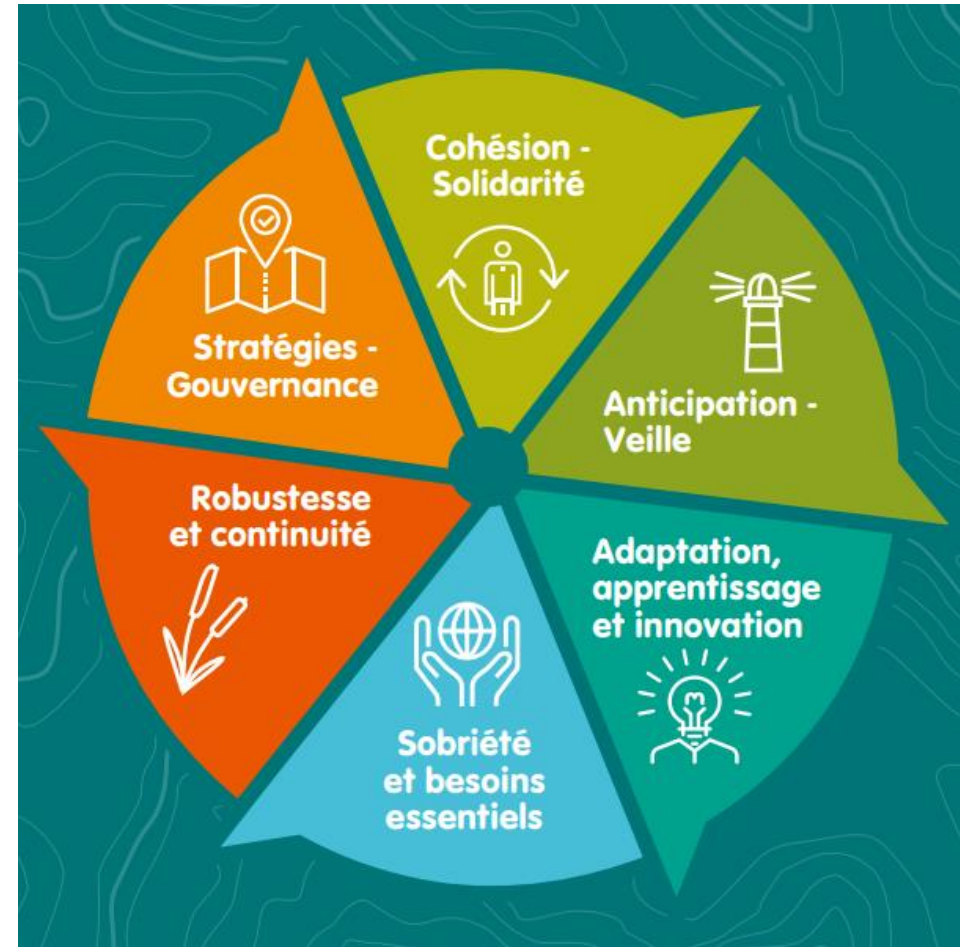
Pour approfondir : voir travaux d'Olivier Hamant

Aller vers des agroécosystèmes viticoles de plus en plus résilients

Résilience :
capacité à s'adapter et rebondir après
un changement




Le contexte des IG est favorable à
la transition agroécologique et à une
production résiliente




Boussole de la résilience, CEREMA

Diversifier pour être plus adaptable

Que peut-on diversifier dans un contexte d'AOC ?

 Obligatoirement ou très souvent codifié dans les cahiers des charges

 Souvent ou indirectement codifié dans les cahiers des charges

Pratiques pérennes

Matériel végétal



Cépage

Clone

Porte-greffe

Structure de plantation



Densité



Espacement entre les rangs



Espacement entre les ceps

Pratiques semi-pérennes



Taille hivernale



Hauteur de la haie foliaire



Entretien du sol

Pratiques annuelles



Protection phytosanitaire



Rognage



Epamprage

Effeuilage

Ebourgeonnage



Fertilisation

Parcelle

Vitiforesterie

Vitipastoralisme

Oenotourisme

Exploitation

Diversifier pour être plus adaptable : focus matériel végétal

Constat : une évolution significative de la phénologie

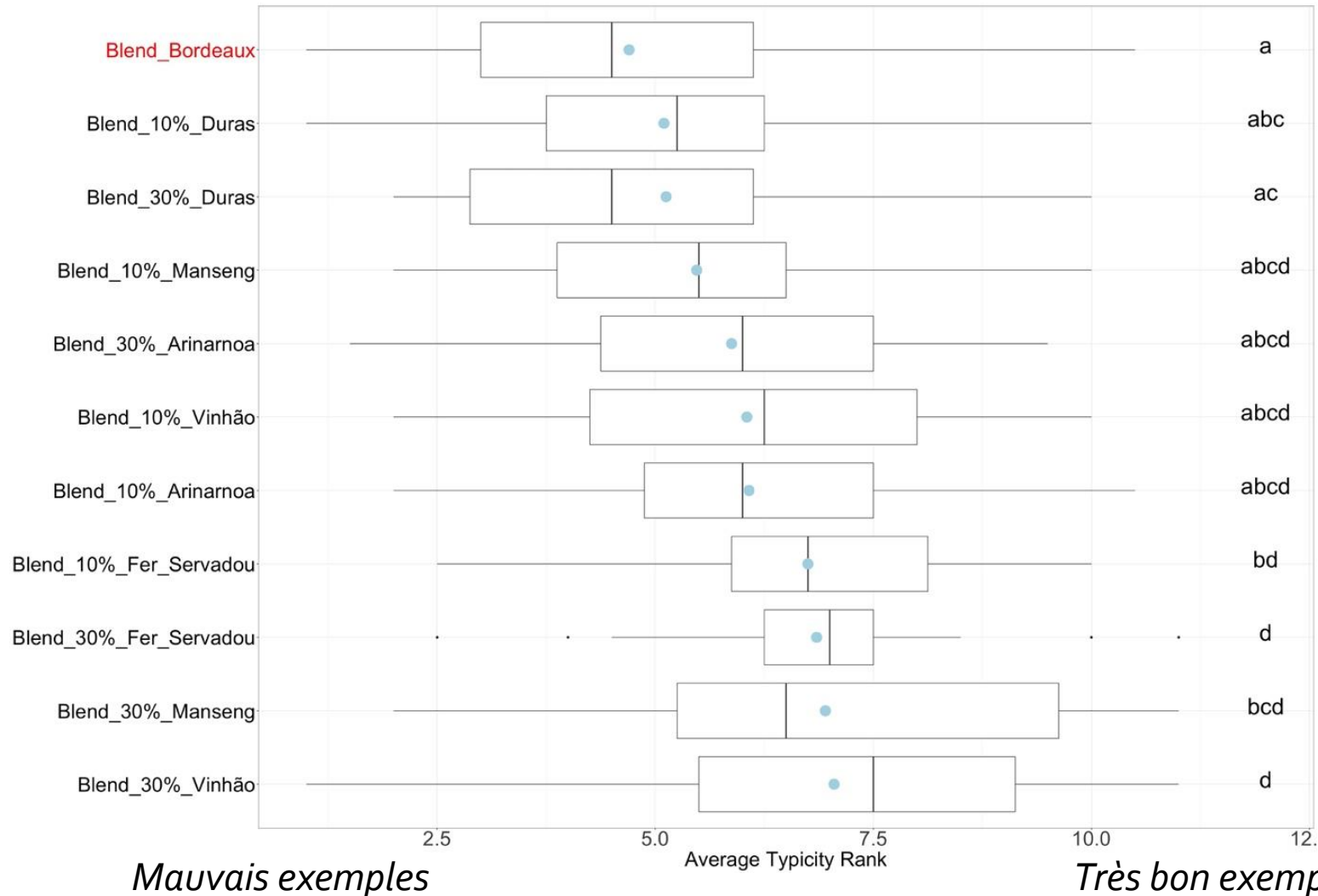
Exemple :

- Cabernet franc
- Hauteur canopée : 1.2m, Largeur canopée : 0.4m
- Distance entre les rangs : 2m

	Passé (réel) 1992-2021 vs 1962-1991	Prévision SSP2-4.5 2041-2070 vs 1985-2014	SSP5-8.5 2041-2070 vs 1985-2014
Débourrement	-9	-13 ±4	-18 ±5
Floraison	-8	-7 ±2	-10 ±3
Véraison	-13	-13 ±4	-17 ±5
Maturité (210 g/L)	-14	-16 ±5	-22 ±6

Diversifier pour être plus adaptable : focus matériel végétal

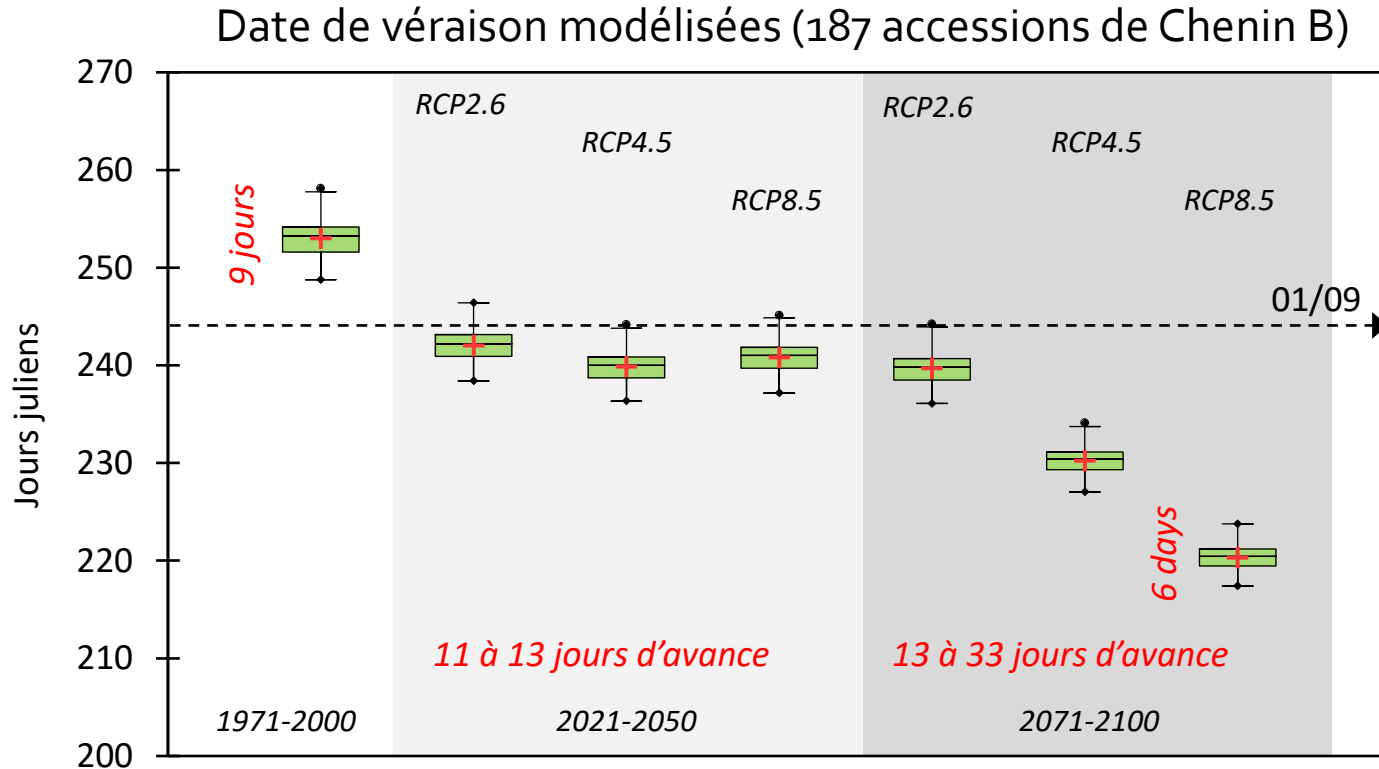
Une voie à explorer à moyen/long terme : la diversité variétale



VIFA

Diversifier pour être plus adaptable : focus matériel végétal

Une voie à explorer à moyen terme : la diversité clonale



En France :

Plus de 180 conservatoires / 136 variétés

Plus de 20 000 génotypes

Clones plantés dans le vignoble français depuis 2005:

Chenin → 4 clones représentent 94 % (14 agréés)

Cabernet franc → 3 clones représentent 83 % (31 agréés)

(FranceAgriMer)

Neethling et al., 2023

Diversifier pour être plus adaptable : focus matériel végétal

Une voie à explorer à court/moyen terme : parcelle polyclonale

Parcelle clonale



1 clone performant

Parcelle sélection massale



Des centaines de rugbymen dans les clubs en France
Une diversité mais dont on a peu évalué les points forts et les points faibles

15TH

INTERNATIONAL
TERROIR CONGRESS
MENDOZA, ARGENTINA

Adaptée de Neethling E. (2024)

Diversifier pour être plus adaptable : focus matériel végétal

Une voie à explorer à court/moyen terme : parcelle polyclonale

Parcelle clonale



1 clone performant

Parcelle polyclonale



Des rugbymen sélectionnés pour leurs différentes compétences

Une diversité mais dont on a évalué les points forts et les points faibles avec la possibilité de sélections à l'étranger

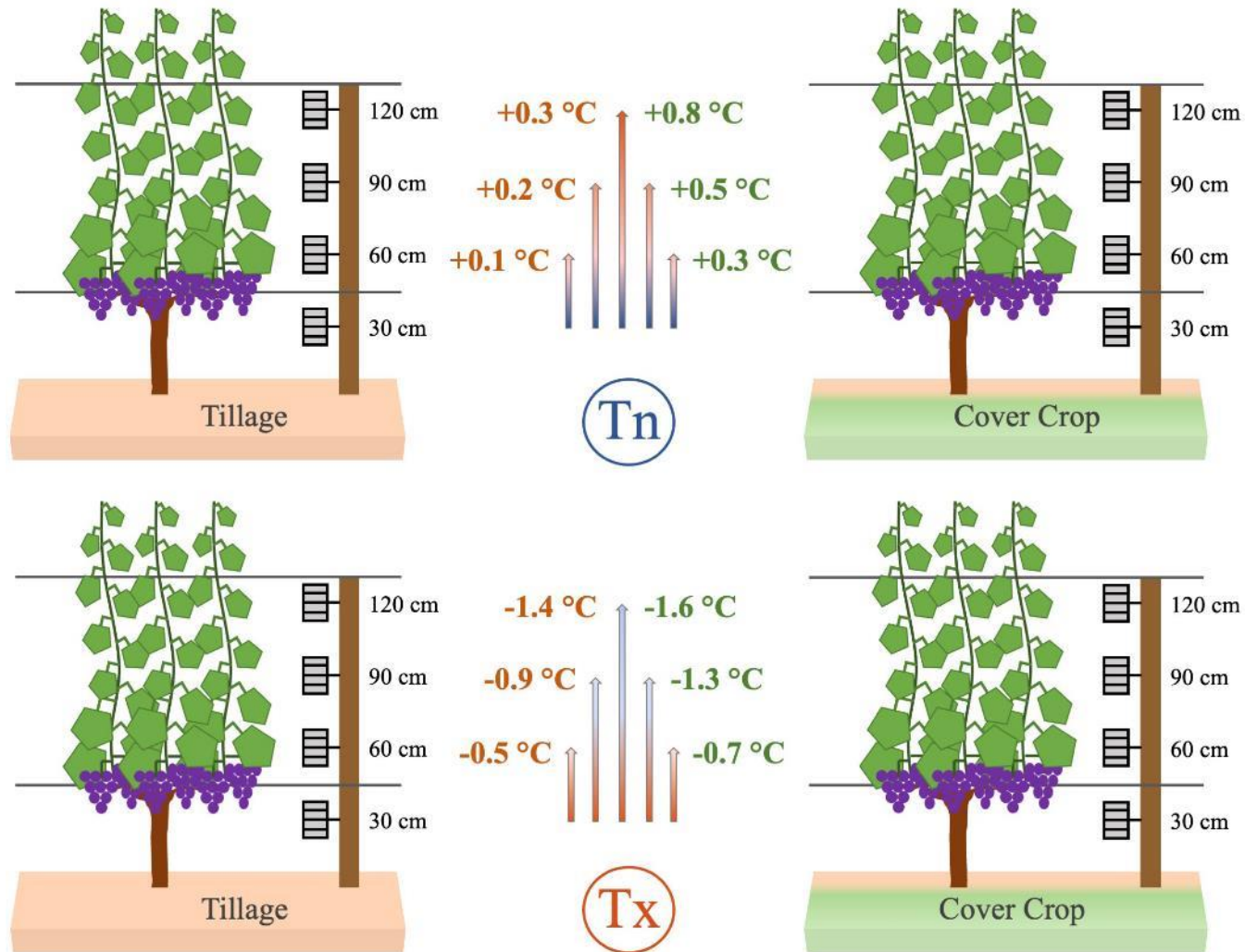
15TH

INTERNATIONAL
TERROIR CONGRESS
MENDOZA, ARGENTINA

Adaptée de Neethling E. (2024)

Diversifier pour être plus adaptable : focus mode de conduite

Raisonner la hauteur de végétation et le couvert herbacé

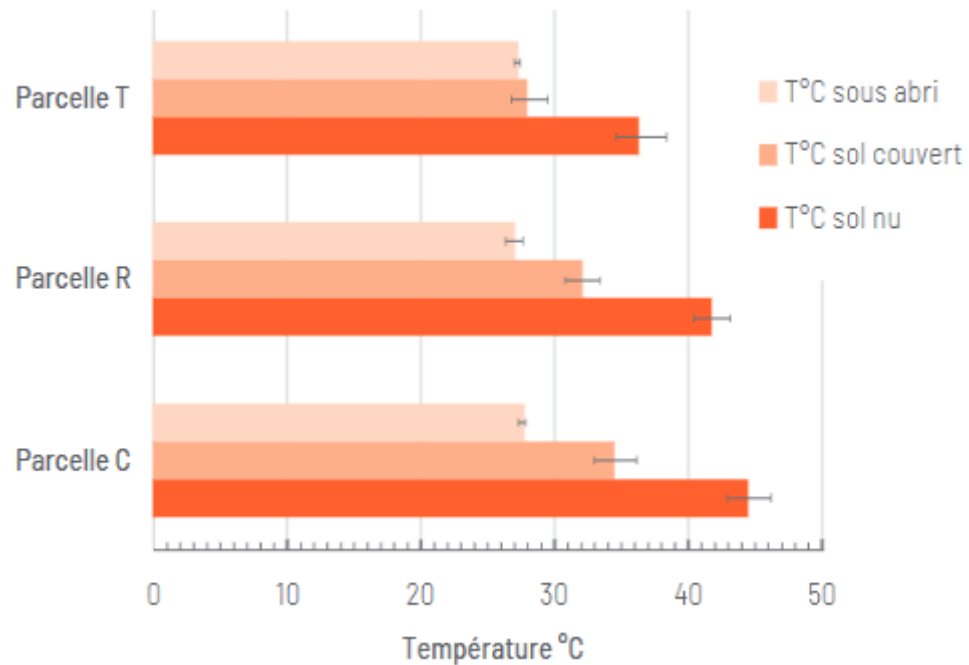


Moyenne de la différence de température
quotidienne (2016 à 2020)
Tn (minimale) et Tx (maximale)
les jours de températures extrêmes

Tn < -2,5 °C (n = 67) et Tx > 38 °C (n = 56)

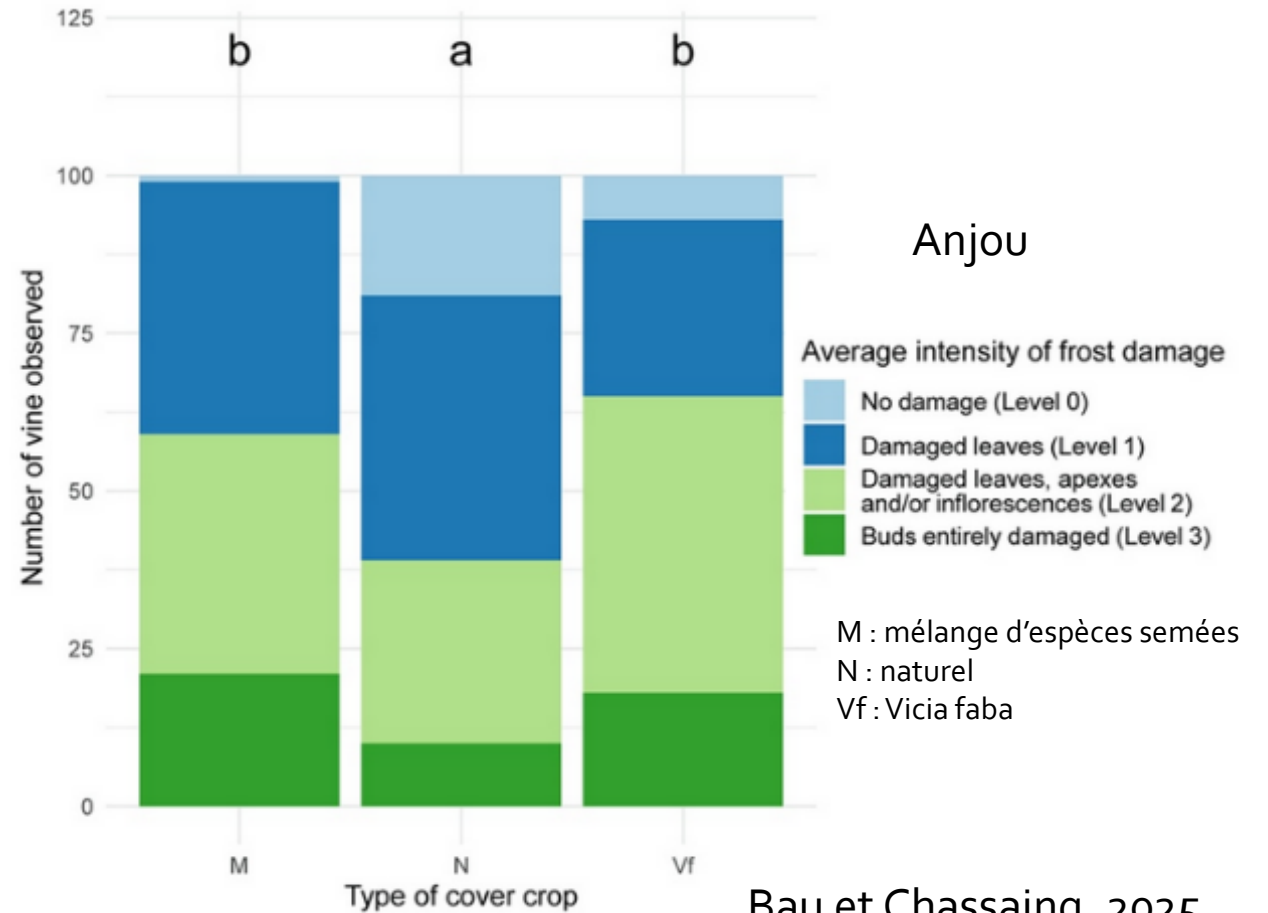
Diversifier pour être plus adaptable : focus mode de conduite

Atouts et inconvénients



Gros Manseng, AOP Jurançon, 2021

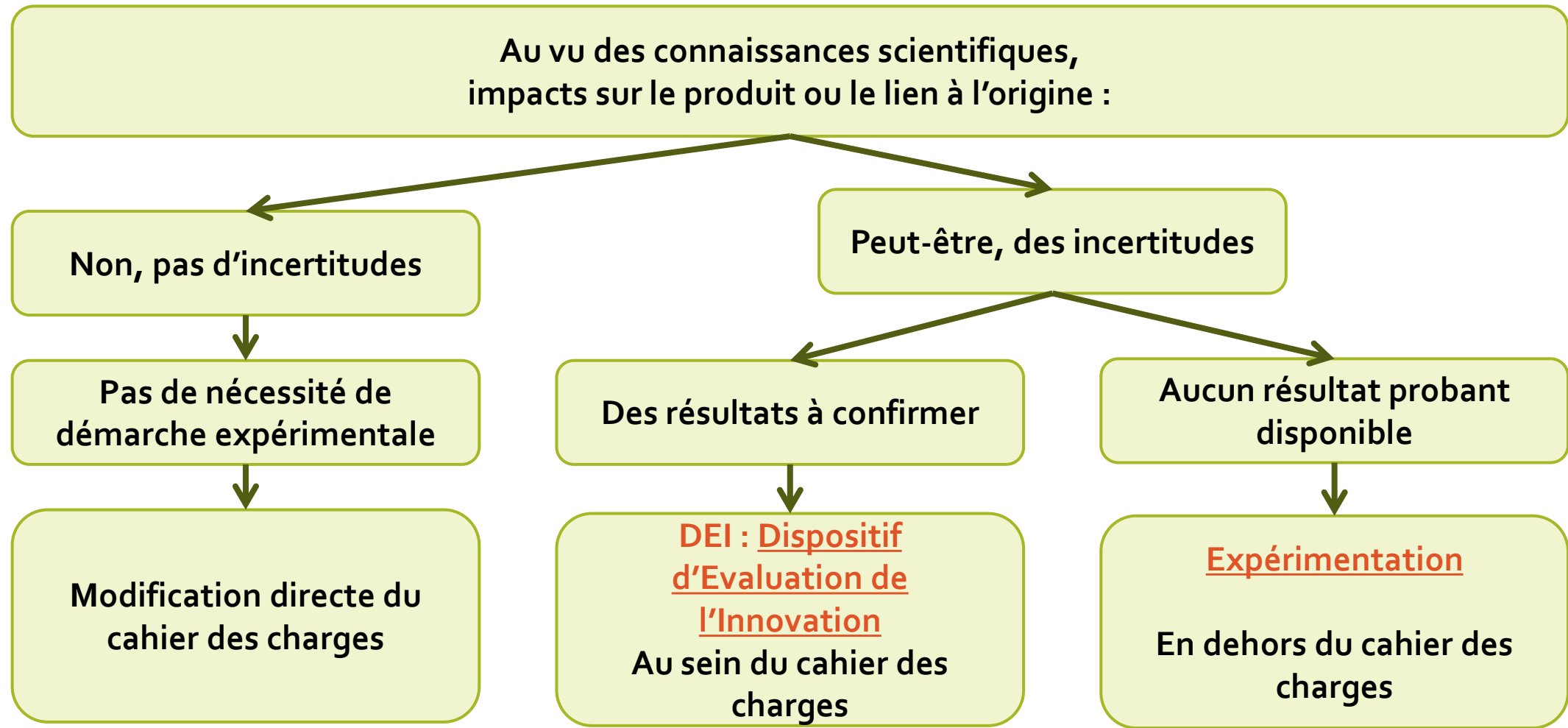
(Projet Vitisad)



Bau et Chassaing, 2025

→ Evaluer

Evaluer pour évoluer dans un contexte d'AOC : règles



Evaluer pour évoluer dans un contexte d'AOC : règles

Possibilité « historique » :

Modification de certaines conditions de production (exemples)

Les vignes présentent une densité minimale à la plantation de **5000 pieds** ~~5500 pieds~~ par hectare avec un écartement entre les rangs de **2 mètres** ~~1,60 mètre~~ maximum. L'écartement entre les pieds sur un même rang est supérieur ou égal à + 0,90 mètre.

c) - Règles de palissage et de hauteur de feuillage

~~La hauteur de feuillage palissé doit être au minimum égale à 0,55 fois l'écartement entre les rangs. La hauteur de feuillage palissé est mesurée entre la limite inférieure du feuillage établie à 0,40 mètre au moins au-dessus du sol et la limite supérieure du rognage établie à 0,20 mètre au moins au-dessus du fil supérieur de palissage.~~

La hauteur de feuillage permet de disposer de 1,40 mètre carré de surface externe de couvert végétal pour la production de 1 kilogramme de raisin, en fin de période végétative.

Evaluer pour évoluer dans un contexte d'AOC : règles

Possibilité depuis 2020 :

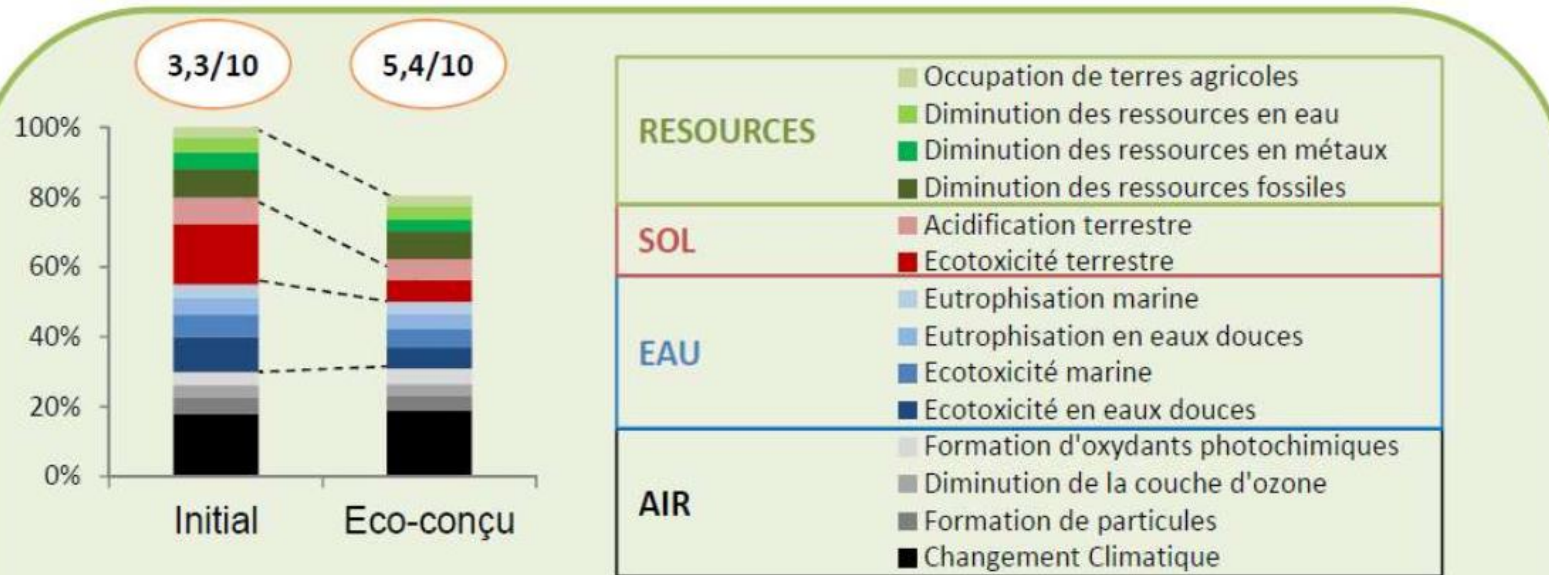
**Intégration de DAE (dispositions agro-environnementales-type)
voire certifications environnementales (exemple) :**

VI. - Conduite du vignoble

Les produits bénéficiant du SIQO « Médoc » sont issus soit :

- **D'exploitations certifiées en agriculture biologique incluant l'atelier de production concerné par le SIQO ;**
- **D'exploitations certifiées de niveau 3 de la certification environnementale des exploitations, au titre du CRPM ;**
- **D'exploitations certifiées de niveau 2 de la certification environnementale des exploitations, au titre du CRPM ;**
- **D'exploitations adhérant à une démarche bénéficiant d'une reconnaissance d'équivalence totale au niveau 2 de la certification environnementale, au titre du CRPM ;**
- **D'exploitations adhérant à une démarche bénéficiant d'une reconnaissance d'équivalence partielle de niveau 2 de la certification environnementale pour l'atelier correspondant à la production du SIOO, au titre du CRPM.**

Evaluer pour évoluer dans un contexte d'AOC : outils



L'Analyse du Cycle de Vie environnementale

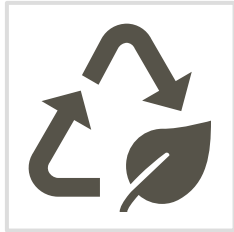


Résultats par hectare	Initial	Eco-conçu
IFT	15	8
Coût Intrans	713 €	345 €
Coût Matériel	1 583 €	1 576 €
Coût Main d'œuvre	1 763 €	1 791 €
Coût Total	4 058 €	3 712 €
Temps travail manuel	85 h	85 h
Temps de travail mécanique	18 h	20 h
Conso carburant	144 L	143 L

Un calculateur
+
Un jeu de conception d'ITK
(VitiGame)



En conclusion



Aller vers des
socio-écosystèmes
viticoles de plus en plus
résilients



Diversifier pour être plus
adaptable



Evaluer pour évoluer dans un
contexte d'AOC

- **Augmenter la diversité à différents niveaux :**
 - Diversité génétique du matériel végétal « vigne »
 - Biodiversité, vitiforesterie
 - Vitipastoralisme, circuits courts, échanges entre filières
 - Nouvelles formes de revenus : oenotourisme, etc
- Favoriser les partages de connaissances, les nouvelles formes de coopérations